



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

EAE LMO 2

SESSION 2018

AGRÉGATION CONCOURS EXTERNE

Section : LETTRES MODERNES

ÉTUDE GRAMMATICALE
D'UN TEXTE FRANÇAIS ANTÉRIEUR À 1500

Durée : 3 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

325 Tote voie tant m'anhardi
 que je li dis : « Va, car me di
 se tu es boene chose ou non ! »
 Et il me dist qu'il ert uns hom.
 « Quiex hom ies tu ? – Tex com tu voiz,
 330 si ne sui autres nule foiz.
 – Que fez tu ci ? – Ge m'i estois
 et gart les bestes de cest bois.
 – Gardes ? Por saint Pere de Rome,
 ja ne conuissent eles home !
 335 Ne cuit qu'an plain ne an boschage
 puisse an garder beste sauvage,
 n'en autre leu, por nule chose,
 s'ele n'est liée et anclose.
 – Je gart si cestes et justis
 340 que ja n'istront de cest porpris.
 – Et tu, comant ? Di m'an le voir.
 – N'i a celi qui s'ost movoir,
 des que ele me voit venir,
 car quant j'en puis une tenir,
 345 si l'estraing si par les .ii. corz
 as poinz que j'ai et durs et forz
 que les autres de peor tranblent
 et tot environ moi s'asablent
 ausi com por merci crier.
 350 Ne nus ne s'i porroit fier,
 fors moi, s'antr'eles s'estoit mis,
 qu'il ne fust maintenant ocis.
 Einsi sui de mes bestes sire.
 Et tu me redevroies dire
 355 quiex hom tu ies, et que tu quiers. »

Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au lion*,
 éd. C. Pierreville, Paris, Honoré Champion, 2016, p. 160-162.

1. Traduire le texte

2. Phonétique et graphie

- a) Expliquer l'évolution depuis le latin jusqu'au français moderne de *pugnos* > *poinz* (v. 346).
- b) Étudier d'un point de vue phonétique et graphique l'évolution jusqu'en français moderne de [k] latin dans : *quare* > *car* (v. 326), *causam* > *chose* (v. 327), *sanctum* > *saint* (v. 333), *mercedem* > *merci* (v. 349).

3. Morphologie

- a) Relever et classer selon le système de l'ancien français les formes verbales d'indicatif présent du texte du vers 335 à la fin du passage.
- b) Expliquer la formation et l'évolution jusqu'au français moderne du paradigme auquel appartient *voit* (v. 343).

4. Syntaxe

Étudier l'interrogation et l'injonction de « Va, car me di... » (v. 326) à « Di m'an le voir. » (v. 341).

5. Vocabulaire

Étudier *hom* (v. 328) et *gardes* (v. 333).

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAE	0202A	102	1468